



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2021



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2021

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Annexe 1 - État des résultats par programme	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.



En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

Edmonton, AB
17 juin 2021

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
PRODUITS		
Subventions fédérales (Note 13)	\$ 1,878,245	\$ 1,105,404
Subventions provinciales (Note 14)	509,049	663,479
Commandites et partenariats	55,932	79,692
Autres subventions	55,846	4,000
Inscriptions et ventes	25,242	76,429
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 11)	24,522	10,055
Autres revenus	5,995	4,843
Revenus de location	3,126	16,755
Intérêts	<u>739</u>	<u>1,333</u>
	<u>2,558,696</u>	<u>1,961,990</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1,619,487	1,198,933
Honoraires (Note 15)	501,564	219,352
Location de bureaux et de salles	84,006	80,229
Frais légaux et de comptabilité	73,789	48,159
Frais de bureau	71,951	67,329
Frais de formation	46,497	47,847
Frais de publicité et de promotion	45,625	20,453
Amortissement des immobilisations corporelles	33,726	17,837
Frais de déplacement, repas et hébergement	29,874	195,866
Cotisations et abonnements	21,924	28,198
Achats	9,011	1,189
Assurances	8,961	8,588
Partenariats	5,723	5,538
Frais bancaires	811	1,096
Frais relatifs aux véhicules	504	-
Créances irrécouvrables	59	1,021
Équipement et location d'équipement	<u>-</u>	<u>44,182</u>
	<u>2,553,512</u>	<u>1,985,817</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	\$ <u>5,184</u>	\$ <u>(23,827)</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

3.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

ACTIF NET	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Grevé d'affectation (Note 12)</u>	<u>Non-grevé d'affectation</u>	<u>Total 2021</u>	<u>Total 2020</u>
Solde au début	\$ 23,345	\$ 69,826	\$ 102,412	\$ 195,583	\$ 219,410
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(9,204)	-	14,388	5,184	(23,827)
Investi en immobilisations corporelles	1,592	-	(1,592)	-	-
Affectation d'origine interne	<u>-</u>	<u>527</u>	<u>(527)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>\$ 15,733</u>	<u>\$ 70,353</u>	<u>\$ 114,681</u>	<u>\$ 200,767</u>	<u>\$ 195,583</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	\$ 212,011	\$ 233,842
Comptes à recevoir (Note 4)	112,798	114,102
TPS à recevoir	39,289	25,065
Stocks	13,360	5,545
Frais payés d'avance	<u>6,023</u>	<u>6,012</u>
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	383,481	384,566
PLACEMENTS (Note 5)	69,597	68,583
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>109,534</u>	<u>36,656</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>562,612</u>	\$ <u>489,805</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 146,913	\$ 106,524
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 9)	55,178	27,634
Apports reportés (Note 10)	<u>65,952</u>	<u>146,755</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	268,043	280,913
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 11)	<u>93,802</u>	<u>13,309</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>361,845</u>	<u>294,222</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	15,733	23,345
Actif net grevé d'affectation (Note 12)	70,353	69,826
Actif net non-grevé d'affectation	<u>114,681</u>	<u>102,412</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>200,767</u>	<u>195,583</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ <u>562,612</u>	\$ <u>489,805</u>

Approuvé par les Députés:

_____, Député

_____, Député

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	\$ 5,184	\$ (23,827)
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	33,726	17,837
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(24,522)	(10,055)
Intérêt réinvesti dans les dépôts à terme	<u>(739)</u>	<u>(1,325)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	13,649	(17,370)
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(36,010)	(10,954)
Subventions à recevoir	38,731	226,046
Somme à recouvrir des salariés	(1,691)	-
Intérêts à recevoir	-	(8)
Stocks	(7,815)	(2,587)
Frais payés d'avance	(11)	2,607
Comptes fournisseurs et charges à payer	40,392	(11,563)
Salaires et cotisations sociales à payer	27,544	(23,936)
Taxes sur les produits et services	(14,224)	(9,602)
Apports reportés	<u>(80,803)</u>	<u>102,326</u>
	<u>(20,238)</u>	<u>254,959</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles	<u>105,014</u>	<u>6,250</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(106,607)</u>	<u>(9,342)</u>
 (Diminution) Augmentation nette de l'encaisse	(21,831)	251,867
 Encaisse (Découvert bancaire) au début de l'exercice	<u>233,842</u>	<u>(18,025)</u>
 Encaisse (Découvert bancaire) à la fin de l'exercice	<u>\$ 212,011</u>	<u>\$ 233,842</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

6.



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2021

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F) Inc. est l'organisme porte-parole de la francophonie en Saskatchewan. Elle a pour but de protéger, défendre et promouvoir les droits des francophones dans la province de la Saskatchewan. L'ACF est un organisme sans but lucratif incorporé sous la loi des corporations de la Saskatchewan et est, de ce fait, exonéré de l'impôt sur le revenu.

Les subventions représentent 96 % (2020 - 90 %) des revenus de l'ACF.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'ACF ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile des immobilisations, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'ACF applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les commandites et partenariats, les autres revenus, les revenus de location, les inscriptions et frais sont constatés à titre de produits au moment où la vente ou l'évènement a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- c) La politique de l'ACF consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et la marge de crédit.



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2021

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

- d) L'ACF évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre des apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients, des subventions à recevoir, des intérêts à recevoir, des parts sociales et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer, des salaires et cotisations sociales à payer.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

- e) Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Stocks

- f) Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires moins les coûts pour réaliser les ventes. Les stocks sont principalement composés de drapeaux et sont vendus à un prix symbolique afin de promouvoir la communauté fransaskoise.

Immobilisations corporelles

- g) Les immobilisations corporelles ayant un coût excédent 500 \$ sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où aucun amortissement n'est reconnu.

Véhicules	5 ans Amortissement linéaire
Matériel informatique	3 ans Amortissement linéaire
Mobilier et équipement	5 ans Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'ACF, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2021

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services

- h) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'ACF à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de biens sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Présentation de l'organisme contrôlé

- i) L'ACF a choisi de ne pas consolider l'organisme qu'elle contrôle mais plutôt donner des informations concernant les ressources de cet organisme.

Ventilation des charges

- j) Les charges reliées spécifiquement à un projet sont comptabilisées directement dans ce projet. Les charges communes sont comptabilisées aux résultats et ensuite attribuées aux autres projets selon les conventions suivantes :

Les salaires sont alloués selon le temps encouru par l'employé dans le projet qui est budgété selon les ententes de contributions. Les amortissements sont attribués au fonctionnement général, à moins qu'un projet ait financé l'acquisition d'une immobilisation, dans quel cas l'amortissement est alloué à ce projet.

Tous les autres frais généraux et administratifs sont alloués aux projets selon les montants attribués dans les ententes de contributions. Si aucun frais d'administration n'a été attribué dans une entente pour un projet, un montant équivalent à 15 % des revenus sera alloué, à titre de frais d'administration, à ce projet.

3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTIONS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Encaisse grevée d'affectations externes - apports reportés	\$ 65,952	\$ 146,755
Encaisse non-grevée d'affectations	<u>146,059</u>	<u>87,087</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 212,011</u>	<u>\$ 233,842</u>

4. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Comptes clients	\$ 65,182	\$ 29,172
Subventions à recevoir	45,793	84,523
Somme à recouvrir des salariés	1,691	-
Intérêts à recevoir	<u>132</u>	<u>407</u>
	<u>\$ 112,798</u>	<u>\$ 114,102</u>

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2021

5. PLACEMENTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Dépôt à terme, 0.35 %, échéant en septembre 2021	\$ 68,577	\$ 67,563
Parts sociales - Affinity Credit Union	20	20
20 parts sociales - La Coopérative des publications fransaskoises	<u>1,000</u>	<u>1,000</u>
	<u>\$ 69,597</u>	<u>\$ 68,583</u>

Le dépôt à terme est donné en garantie de la marge de crédit autorisée.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Amortissement		Valeur comptable nette	
	Coût	Cumulé	2021	2020
Véhicules	\$ 14,665	\$ 7,333	\$ 7,332	\$ 10,266
Matériel informatique	186,714	91,698	95,016	14,680
Mobilier et équipement	<u>47,075</u>	<u>39,889</u>	<u>7,186</u>	<u>11,710</u>
	<u>\$ 248,454</u>	<u>\$ 138,920</u>	<u>\$ 109,534</u>	<u>\$ 36,656</u>

7. MARGE DE CRÉDIT

L'ACF a une marge de crédit autorisée au montant de 64 900 \$. Cette marge est garantie par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur un lien réel sur tous les actifs présents et futurs de l'ACF et une charge spécifique sur le dépôt à terme. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de la caisse Affinity majoré de 0,50 %. Aucun intérêt n'a été versé sur la marge de crédit durant l'exercice. Le taux préférentiel du prêteur est de 2,45 % au 31 mars 2021.

8. CARTES DE CRÉDIT

L'ACF détient une carte de crédit ayant une limite de crédit autorisé de 9 500 \$ et portant un taux d'intérêt annuel de 19,90 %. Le solde à payer sur la carte de crédit au 31 mars 2021 est 9 501 \$ (2020 - 441 \$) et est présenté avec les comptes fournisseur et charges à payer.

9. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 40 794 \$ (2020 - 27 261 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2021

10. APPORTS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
IRCC	\$ -	\$ 1,060,880	\$ (1,032,050)	\$ 28,830
Ministère de l'Éducation	68,577	182,214	(226,503)	24,288
EDSC	10,878	255,396	(259,432)	6,842
Finance Québec	4,800	-	(126)	4,674
FJCF	-	13,000	(11,682)	1,318
Ministère de l'Économie	<u>62,500</u>	<u>214,920</u>	<u>(277,420)</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 146,755</u>	<u>\$ 1,726,410</u>	<u>\$ (1,807,213)</u>	<u>\$ 65,952</u>

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés représentent le solde non-amorti des apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde d'ouverture	\$ 13,309	\$ 17,114
Apports reçus	105,015	6,250
Montants amortis aux résultats	<u>(24,522)</u>	<u>(10,055)</u>
Solde de fermeture	<u>\$ 93,802</u>	<u>\$ 13,309</u>

12. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTION INTERNE

Réserve pour éventualités

Selon sa politique 3.5 - La réserve, l'ACF doit maintenir un fonds de réserve pour faire face à des besoins imprévus. La politique stipule que l'ACF peut transférer annuellement, en tenant compte de sa situation financière, un minimum de 1,5 % de ses revenus auto-générés.

13. SUBVENTIONS FÉDÉRALES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada	\$ 1,032,050	\$ 252,472
Patrimoine canadien - programmation	578,235	607,200
Emploi et développement social Canada	259,432	241,038
Jeunesse Canada au travail	<u>8,758</u>	<u>4,694</u>
	<u>\$ 1,878,475</u>	<u>\$ 1,105,404</u>

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2021

14. SUBVENTIONS PROVINCIALES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Ministère de l'Économie	\$ 277,420	\$ 547,664
Ministère de l'Éducation	226,503	110,815
Community Initiatives Fund	5,000	5,000
Gouvernement du Québec	<u>126</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 509,049</u>	<u>\$ 663,479</u>

15. OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES

L'ACF contrôle le Service d'accueil et d'inclusion francophone - SK incorporée du fait qu'elle nomme les membres du conseil d'administration. Ces deux entités sont donc apparentées et exercent une influence mutuelle sur leurs stratégies de gestion, de financement et d'investissements. Voici un sommaire financier préparé sur la base d'avis au lecteur pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 de Service d'accueil et d'inclusion francophone - SK incorporée

	<u>2021</u>
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
Actif	\$ <u>4,613</u>
Passif	555
Actif Net	<u>4,058</u>
	<u>\$ 4,613</u>
ÉTAT DES RÉSULTATS	
Produits	\$ 10,024
Charges	<u>5,966</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>\$ 4,058</u>

L'ACF a fait une contribution de 4 719 \$ à Service d'accueil et d'inclusion francophone - SK incorporée durant l'exercice.

De plus, l'ACF a versé des honoraires aux députés selon les politiques administratives pour leurs réunions de travail et de représentation. Un total de 33 900 \$ a été versé en 2021 (2020 - 39 705 \$) dont un montant de 3,392 \$ demeurait impayé au 31 mars 2021. Ces montants sont inclus dans le compte « Honoraires » à l'état des résultats.

Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2021

16. ENGAGEMENTS

L'ACF s'est engagée en vertu de deux baux pour la location d'espaces à bureau qui viennent à échéance respectivement en juillet 2021 et en mars 2023 et comprennent les versements suivant pour les prochains exercices :

2022	\$ 61,889
2023	<u>55,564</u>
	<u>\$ 117,453</u>

17. FONDS DE DOTATION

Un fonds de dotation a été créé en 2007 auprès de La Fondation fransaskoise portant le nom « Fonds de l'Assemblée communautaire fransaskoise ». Le mandat de ce fonds est d'augmenter la capacité de la communauté fransaskoise à développer des programmes et des services en français dans le domaine des sports et loisirs ainsi que d'appuyer financièrement des projets liés au fonctionnement de l'ACF, incluant le remboursement des dépenses électorales des candidats aux élections de la communauté fransaskoise.

La valeur du fonds au 31 août 2020 était de 101 823 \$ (2019 - 97 226 \$).

18. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Après la fin de l'exercice, l'ACF a reçu un montant de 60 000 \$ à titre de compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Cet emprunt ne porte pas intérêt et vient à échéance le 31 décembre 2022.

19. RISQUES FINANCIERS

L'ACF, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

L'ACF est exposée à un risque de crédit principalement lié aux subventions à recevoir, aux comptes clients, aux sommes à recouvrer des employés et aux intérêts à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'ACF est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe, comme la carte de crédit et la marge de crédit autorisé assujettissent l'ACF à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'ACF est exposée à ce type de risque principalement par son dépôt à terme, sa carte de crédit et sa marge de crédit.

Risque de liquidité :

L'ACF est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble de ses passifs financiers à court terme.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS PAR PROJET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021



	Emploi & Programmation			
	Éducation	Immigration	2020-2021	Total
PRODUITS				
Subventions fédérales (Note 13)	\$ 8,758	\$ 1,291,252	\$ 578,235	\$ 1,878,245
Subventions provinciales (Note 14)	231,503	277,420	126	509,049
Commandites et partenariats	-	55,932	-	55,932
Autres subventions	-	44,165	11,681	55,846
Inscriptions et ventes	6,798	-	18,443	25,242
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 11)	-	-	24,522	24,522
Autres revenus	200	2,100	3,695	5,995
Revenus de location	-	-	3,126	3,126
Intérêts	-	-	739	739
	<u>247,259</u>	<u>1,670,869</u>	<u>640,568</u>	<u>2,558,696</u>
CHARGES				
Salaires et charges sociales	155,740	954,996	508,751	1,619,487
Honoraires Note (15)	7,834	318,013	175,717	501,564
Location de bureaux et de salles	-	61,242	22,764	84,006
Frais légaux et de comptabilité	-	5,591	68,198	73,789
Frais de bureau	2,286	35,682	33,983	71,951
Frais de formation	-	37,867	8,630	46,497
Frais de publicité et de promotion	611	21,928	23,086	45,625
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	33,726	33,726
Frais de déplacement, repas et hébergement	7,533	13,993	8,347	29,874
Cotisations et abonnements	302	5,959	15,663	21,924
Achats	-	-	9,011	9,011
Assurances	795	2,129	6,037	8,961
Partenariats	-	1,483	4,240	5,723
Frais bancaires	9	-	803	811
Frais relatif aux véhicules	-	-	504	504
Créances irrécouvrables	-	-	59	59
Allocations des frais d'administrations	72,147	211,987	(284,134)	-
	<u>247,259</u>	<u>1,670,869</u>	<u>635,384</u>	<u>2,553,512</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 5,184</u>	<u>\$ 5,184</u>